

SI-PR



MARQUAGE CE

CE
20
INDEX® - Técnicas Expansivas, S.L. C/ Segador, 13 26006 Logroño (La Rioja) SPAIN
SIPRX280
EN 15651-1:2012 F-EXT-INT-CC EN 15651-2:2012 G-CC
DoP: SIPR - www.indexfix.com

Mastics pour joints pour des usages non structuraux dans les constructions immobilières et pour chemins piétonniers - Partie 1: Mastics pour éléments de façade

Mastics pour joints pour des usages non structuraux dans les constructions immobilières et pour chemins piétonniers - Partie 2: Mastics pour vitrage

DESCRIPTION DU PRODUIT

- Silicone Professionnelle sur base neutre mono composant pour usage quotidien.

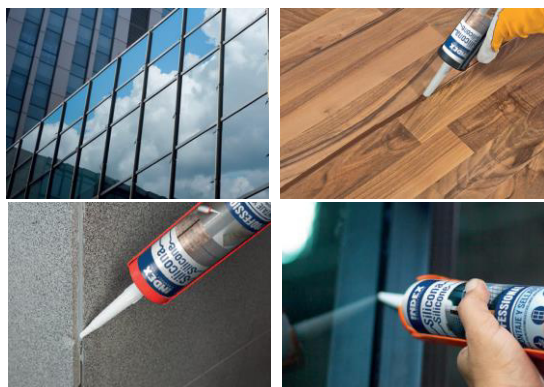
CARACTÉRISTIQUES

- Application facile
- Résiste aux rayons ultraviolets, ne déteint pas.
- Longue durabilité et résistance au vieillissement
- Ne dégage aucune substance en durcissant, ne corrode pas les matériaux
- Bonnes propriétés mécaniques, élasticité et flexibilité
- Excellente adhérence sur différents matériaux comme: béton, brique, bois, PVC, verre, céramique, surfaces vernies, aluminium, etc.
- Usage en intérieur et extérieur
- Adaptation au mouvement jusqu'à 20%
- Ne coule pas sur des joints verticaux
- Large éventail de couleurs RAL et autres
- Résiste à une large gamme de produits chimiques.
- Résiste à des conditions climatiques extrêmes, pluie et neige
- Température d'utilisation: -40°C +150°C

APPLICATIONS

- Montage et scellement de fenêtres pour encadrements bois, aluminium et/ou PVC.
- Scellement de joints de dilatation sur façades.
- Excellente adhérence sur: béton, brique, bois, acier, différents plastiques-PVC, béton cellulaire, céramique, plaques de plâtre laminé, verre, verre trempé, métal, porcelaine, EPS, surfaces vernies...

EXEMPLES D'APPLICATION



MATÉRIEL D'APPLICATION



1. GAMME

ITEM	CODE	DIM.	PHOTO	COULEUR	MATÉRIEL	
1	SIPRB280	280 ml.			Silicone professionnelle blanche sur base neutre Format: cartouches de 280 ml	12
2	SIPRG280	280 ml.		 RAL 7030	Silicone professionnelle grise sur base neutre Format: cartouches de 280 ml	12
3	SIPRM280	280 ml.		 RAL 8016	Silicone professionnelle marron sur base neutre Format: cartouches de 280 ml	12
4	SIPRN280	280 ml.			Silicone professionnelle noire sur base neutre Format: cartouches de 280 ml	12
5	SIPRT280	280 ml.			Silicone professionnelle transparente sur base neutre Format: cartouches de 280 ml	12

2. ACCESSOIRES

ITEM	CODE	PHOTO	COMPOSANT	MATÉRIEL
1	MOPISSI		PISTOLET APPLIQUEUR	Pistolet pour cartouches de silicone

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1 SI-PR sans durcir

Caractéristique	Critère	Unité	Valeur
Aspect	[--]	[--]	Pâte homogène
Formation de peau	23°/50% humidité relative	Minutes	7 min
Temps/Vitesse de durcissement	23°/50% humidité relative	mm / jour	2
Décrochage	ISO 7390	mm	0
Température d'application	[--]	°C	+5 à +40

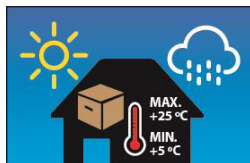
3.2 SI-PR durci

Caractéristique	Norme	Unité	Valeur
Dureté Shore A	ISO 868	[--]	15 - 25
Résistance à la traction	ISO 8339	MPa	0,4 – 0,6
Module élastique 100%	ISO 8339	MPa	< 0,40
Élongation à la Rupture	ISO 8339	%	150 – 250
Résistance à la traction	ISO 37	MPa	> 1,0
Élongation à la Rupture	ISO 37	%	250 – 350
Variation de volume	ISO 10563	%	> 10
Reprise élastique	ISO 7389	[--]	> 90%
Température d'utilisation	[--]	°C	-40 à +150

4. CONDITIONS DE STOCKAGE

Conserver les stocks dans un endroit sec, à l'abri de la lumière directe du soleil et de sources de chaleur, à une température entre +5 °C et +25 °C.

Durée de vie du produit dans une cartouche qui n'a pas été ouverte: 15 mois à partir de la date de fabrication. La date d'expiration est indiquée sur la partie externe de la cartouche.



5. APPLICATION DU PRODUIT

Procédé d'Application		Utilisation optimale de la cartouche				
		Profondeur du joint (mm)	Largeur du joint (mm)			
			6	8	10	12
1.	La surface du joint doit être résistante et propre, sans poussière ni graisse. Enlever toute pièce détachée et mal collée.					
2.	Pour un meilleur aspect du joint, délimiter la zone avec du ruban adhésif spécifique à cette fin.	6	8,3	6,2	5	4,2
3.	Couper la pointe de la canule et la visser à la cartouche. Faites une coupure de la même largeur que le joint (voir tableau).	8	--	4,7	3,7	3,1
4.	En cas d'interruption durant l'application, lâcher la gâchette arrière et enlever le piston. La silicone doit s'appliquer aussi uniformément que possible.	10	--	--	3,0	2,5
5.	Après application, lisser la silicone avec un outil approprié ou, faute d'outil, avec le doigt bien savonné.	12	--	--	--	2,1
6.	Retirer le ruban adhésif avant que la silicone commence à durcir. La silicone fraîche peut se retirer avec du nettoyant apte à tel effet mais une fois durcie elle ne pourra être retirée que mécaniquement.	Le tableau ci-dessus montre la quantité de mètres linéaires qui peuvent être scellés avec une seule cartouche de 280 ml en rapport avec la largeur et la profondeur du joint.				

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** SI-PR (PROFESIONAL)
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** - Scellant
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Técnicas Expansivas S.L
P.I. La Portalada II c/ Segador 13
26006 Logroño (La Rioja)
SPAIN
- **Service chargé des renseignements:**
Tel: +34 941 272 131
Fax: +34 941 272 132
email: info@indexfix.com
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence** ORFILA: 33 1 45 42 59 59 (in France)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Conseils de prudence**
P102 Tenir hors de portée des enfants.
- **Indications complémentaires:**
EUH208 Contient N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB** Non applicable.
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.1 Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- **Composants dangereux:**

CAS: 37859-55-5 ELINCS: 484-460-1 Reg.nr.: 01-2120004323-76	2-Pentanone, 2,2',2''-[O,O',O''-(méthylsilylidine)trioxime] ⚠ Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319	1-<4%
---	---	-------

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.06.2023

Numéro de version 1

Révision: 15.06.2023

Nom du produit: SI-PR (PROFESIONAL)

(suite de la page 1)

CAS: 1760-24-3
EINECS: 217-164-6

Reg.nr.: 01-2119970215-39

N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine
 Eye Dam. 1, H318;  Skin Sens. 1, H317

0-<1%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
 - **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 - **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
 - **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.
 - **Autres indications**
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Pas nécessaire.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.06.2023

Numéro de version 1

Révision: 15.06.2023

Nom du produit: SI-PR (PROFESIONAL)

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

CAS: 1317-65-3 Calcium carbonate

VLEP	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
------	---

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**
Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme EN 374.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux/du visage** Pas nécessaire.

FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.06.2023

Numéro de version 1

Révision: 15.06.2023

Nom du produit: SI-PR (PROFESIONAL)

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales	
· État physique	Solide
· Couleur:	Selon désignation produit
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé.
· Inflammabilité	Non déterminé.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.
· Point d'éclair	Non applicable.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Non applicable.
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Non applicable.
· Dynamique:	Non applicable.
· Solubilité	
· l'eau:	Insoluble
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non applicable.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité:	Non déterminée.
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Caractéristiques des particules	
Voir point 3.	

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Pâteuse
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.06.2023

Numéro de version 1

Révision: 15.06.2023

Nom du produit: SI-PR (PROFESIONAL)

(suite de la page 4)

· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.06.2023

Numéro de version 1

Révision: 15.06.2023

Nom du produit: SI-PR (PROFESIONAL)

(suite de la page 5)

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB** Non applicable.· **PBT:** Sans objet.

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

· **Autres indications écologiques:**· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· **Recommandation:**

Ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Ne pas laisser le produit atteindre le système d'égouts.

· Catalogue européen des déchets

08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

15 01 02 emballages en matières plastiques

· **Emballages non nettoyés:**· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· **ADR, IMDG, IATA** néant

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· **ADR, IMDG, IATA** néant

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· **ADR, ADN, IMDG, IATA**· **Classe** néant

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.06.2023

Numéro de version 1

Révision: 15.06.2023

Nom du produit: SI-PR (PROFESIONAL)

(suite de la page 6)

- **14.4 Groupe d'emballage**
- **ADR, IMDG, IATA** néant
- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**
- **"Règlement type" de l'ONU:** néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION
modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

- **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

- **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

- **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

- **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.06.2023

Numéro de version 1

Révision: 15.06.2023

Nom du produit: SI-PR (PROFESIONAL)

(suite de la page 7)

· Acronymes et abréviations:

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

FR